

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R159 Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA) (Conseil d'Administration) :

- Emmanuel GREGOIRE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO